REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE L'ORNE — CIRCONSCRIPTION DE MORTAGNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

DU 23 NOVEMBRE 1958

ELECTRICES, ELECTEURS,

La faillite de la législature issue des élections générales du 2 janvier 1956, qui faisait suite aux scandales et à l'impuissance des précédentes, a entraîné la chute de la IVe République.

La Ve République est née du vote enthousiaste du corps électoral, dans la Métropole et nos territoires d'Outre-Mer, et, le 23 novembre prochain les Français sont appelés, par des élections générales, à élire leurs députés dans le cadre de la nouvelle Constitution.

J'ai posé ma candidature dans la circonscription de MORTAGNE et je l'ai fait à titre personnel. Je ne suis, en effet, le représentant d'aucun parti politique, je n'appartiens à aucun d'eux et je n'ai eu par conséquent à solliciter aucune investiture. Ma candidature a donc un caractère apolitique.

J'ai pensé que, pourront ainsi s'affirmer sur mon nom, tous ceux qui, comme moi, conscients de l'écrasante responsabilité encourue par les formations politiques organisées dans le désastre de nos affaires, veulent définitivement rompre avec elles, et former, autour du Général DE GAULLE, une union étroite, loyale et inconditionnelle, indispensable pour mener à bien les tâches immenses qui doivent, dans la vaste communauté française née du référendum, permettre d'organiser une société enfin fraternelle, dans le respect rigoureux des libertés, des droits et de la dignité de chacun de nous.

Ce magnifique objectif ne pourra être atteint que par une équipe nouvelle, résolue, et acharnée à sa tâche. **On n'imagine pas, en effet, les mêmes députés faisant autre chose que ce qu'ils ont toujours fait et qu'on ne veut plus qu'ils fassent.**

Personne ne croit plus aux promesses électorales, tellement, depuis plus d'un quart de siècle, elles ont été méconnues par ceux-là même qui les avaient faites. L'électeur, désormais, refuse d'être trompé. La Constitution nouvelle a heureusement réformé les méthodes et les mœurs parlementaires et mis un terme au despotisme et à la démagogie des Assemblées.

Le principe d'autorité, sans lequel tout sombre dans l'anarchie, comme on l'a vu, est à la fois dans l'esprit et dans la lettre de nos nouvelles institutions.

La rénovation à laquelle nous aspirons tous doit maintenant pouvoir se réaliser méthodiquement, pourvu que les électeurs sachent choisir, pour les représenter, des hommes animés d'un esprit national et qui sans sectarisme, aient conscience de leurs responsabilités et de la grandeur de leur tâche.

CETTE TACHE EST CONSIDERABLE.

D'abord et avant tout, il faut par tous les moyens, pourvu qu'ils soient honorables, mettre un terme à la **guerre Algérienne** qui cause des vides douloureux parmi notre jeunesse et pèse lourdement sur notre budget et, la paix enfin revenue, accomplir les réformes économiques et sociales, promises récemment à **Constantine,** sans lesquelles il serait inutile d'espérer qu'on puisse conserver longtemps encore l'amitié des populations musulmanes et maintenir leur volonté de rester françaises qu'elles ont exprimée le 28 septembre.

Parallèlement, il va convenir d'organiser la vaste **Communauté Française,** en octroyant leur autonomie interne aux territoires d'Outre-Mer qui la demanderont et, en facilitant leur développement économique par un large concours de la Métropole, assorti de garanties valables, permettant ainsi aux populations indigènes d'accéder à un niveau de vie comparable à celui des Français métropolitains.

En matière de **POLITIQUE EXTERIEURE,** il importe de maintenir et de rendre plus étroites et confiantes encore nos alliances. La civilisation occidentale doit se prémunir avec une vigilance accrue contre toutes les tentatives d'expansion du bloc communiste en attendant le jour, qu'on voudrait prochain, où les conversations internationales parviendront, peut-être, à écarter tous les risques de conflits armés par **un désarmement général rigoureusement contrôlé.** Il importe, pour le bien de tous les hommes, que les immenses progrès de la science et de la technique ne soient plus au service de la destruction, mais participent, au contraire, à l'édification d'une humanité plus heureuse.

Sur le plan de notre **POLITIQUE INTERIEURE,** les conditions sont réunies, depuis l'avènement de la Ve République, d'un climat favorable à la remise en ordre de nos affaires, par des réformes profondes que le pays appelle de tous ses vœux.

Ce sont :

LA REDUCTION MASSIVE DU TRAIN DE VIE DE L'ETAT qui peut et doit être une source d'économies considérables, sans que le fonctionnement des administrations et des services publics en soit pour autant compromis, bien au contraire.

LA SIMPLIFICATION INDISPENSABLE D'UNE FISCALITÉ qui frappe aveuglément et dont sont les victimes, non pas tellement les grosses entreprises capitalistes ou les grosses fortunes, mais toujours les citoyens de condition modeste qui halètent sous le poids d'impôts écrasants et inconsidérés.

LE PROBLEME AGRICOLE dont il est essentiel de se préoccuper en priorité, tellement il a été négligé. La mise en valeur de notre patrimoine agricole ne pourra trouver son épanouissement que par une politique hardie d'équipement des exploitations, nécessaire pour compenser la diminution constante de la main-d'œuvre agricole. La formation technique du jeune homme qui se destine à l'agriculture, son installation, l'accession à la propriété rurale, la protection efficace des petites exploitations familiales, et enfin, une remise en ordre des prix agricoles permettant une rétribution équitable des producteurs, sont les conditions indispensables d'une production accrue, qui écartera le système scandaleux d'importations de productions étrangères, alors que nous devrions pouvoir être les champions d'exportations agricoles de qualité. Tout cela suppose un effort financier important, sous la forme de prêts à longs termes et qu'il faut faire si nous voulons tenir un rang honorable dans les compétitions de demain.

Le **PROBLEME DE L'ENSEIGNEMENT** qui doit être abordé franchement et résolument dans le sens de la liberté pour tous les Français de faire le choix de l'école de leurs enfants. La co-existence des établissements publics et privés est l'une des formes de la liberté à laquelle je suis le plus attaché. L'Etat n'a pas le droit de monopoliser les cerveaux. Il a le devoir au contraire, d'accorder sa sollicitude entière aux établissements privés, comme aux établissements publics, quitte à exiger une égale qualification des maîtres et à contrôler l'efficacité de leur enseignement.

Les questions sociales sont, elles aussi à l'avant-garde des préoccupations des nations civilisées. Il n'est pas pensable qu'un pays évolué, comme le nôtre, ne puisse réaliser la réforme des organismes de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales par une simplification de leur gestion, qui permette des économies importantes dont bénéficieraient les prestataires. Les taudis, aussi bien à la campagne qu'à la ville, doivent disparaître. Les vieux travailleurs, les invalides, les anciens Combattants ne doivent pas être victimes d'une ingratitude qui serait indigne de nous.

Et puis, ce sont aussi les **petites entreprises, les petits commerçants, et les artisans,** dont le rôle est primordial et indispensable à l'économie nationale, qu'il va falloir protéger contre la ruine qui les guette.

Voilà, brièvement exposé, l'essentiel de mes convictions.

Le pays est engagé depuis le 28 septembre dernier sur la voie de son redressement.

Il faut tous, d'un même cœur, en faisant taire nos égoïsmes, apporter au Général de GAULLE le consentement national pour que, dans la sérénité, soit édifié l'avenir de la France et de la Communauté Française sur la base d'une collaboration étroite et fraternelle de tous les hommes de bonne volonté.

C'est pour contribuer à cette œuvre magnifique que j'ai décidé de poser ma candidature.

Vive la France - Vive la Ve République

LÉON LEVESQUE

Conseiller Général du Canton de MORTAGNE

Membre de la Commission de l'Agriculture

Eleveur - Négociant

Remplaçant éventuel :

HENRI LEVESQUE

H.E.C. Directeur de « l'Echo de l'Orne »

IMP. ECHO DE L'ORNE - MORTAGNE